

### Les bases de la Paie - Niveau 2

**Durée :**  
5 jours

**Prérequis :**  
Gestionnaires paie ayant suivi "Paie - Niveau 1" ou ayant une expérience d'au moins 6 mois en paie.

**Objectif :**  
Connaître les fondements juridiques de la paie et prendre ainsi du recul par rapport aux pratiques de l'entreprise.  
Maîtriser toutes les situations de paie classiques (cadres et non-cadres).

**Référence de stage :**  
RHPAIENV2

**Lieu du Stage :**  
Lille  
Paris

#### PROGRAMME :

##### **Connaître les sources du droit nécessaires pour établir la paie**

Situer les textes légaux et conventionnels applicables en paie.

Mettre en évidence les règles contractuelles.

Savoir chercher l'information (publications, Internet...).

##### **Appliquer les barèmes sociaux**

La valorisation des avantages en nature en paie.

Les limites d'exonération des frais professionnels.

Le calcul des saisies sur salaires.

##### **Rémunérer les temps de travail et leurs aménagements**

Connaître les limites de la durée du travail.

Identifier les conséquences en paie des aménagements du temps de travail (annualisation, temps partiel...).

Appliquer la garantie minimale de rémunération.

##### **Maîtriser l'incidence des suspensions du contrat de travail**

Approfondir les règles propres aux congés payés :  
Incidence des absences,

Éléments de salaire à prendre en compte dans l'indemnisation.

Traiter les situations particulières : le temps partiel thérapeutique, la longue maladie.

Les IJSS (maladie, maternité, accident de travail).

Déterminer le salaire à maintenir légalement ou conventionnellement :

Principe du maintien au net,

Principe de la subrogation.

##### **Rémunérer les contrats particuliers**

Le contrat d'apprentissage.

Le contrat de qualification.

Les autres contrats aidés.

Les stagiaires écoles.